

Lupiac

BULLETIN MUNICIPAL
semestriel | octobre 2021 - N° 15

LE PREMIER MINISTRE
À LUPIAC



PÊLE-MÊLE

16 août - Apéritif Fête



André Colomes
lui répareit son vélo
quand il était petit...

23 août
Marché d'été - les Bundy's



LE MOT DU MAIRE

Le vendredi 14 mai le Premier Ministre Jean Castex était de retour sur ses terres natales gersoises. Il s'agissait d'un déplacement primordial pour notre département.

Le Premier Ministre, accompagné du Ministre de l'Agriculture, Monsieur Julien Denormandie, a commencé la journée au centre de vaccination du Mouzon. Il a ensuite échangé avec le président du Rugby Club d'Auch et a reçu un carré de pelouse du stade. Il s'est rendu sur le chantier de la RN 124 où il a annoncé le financement par l'État de la finalisation des travaux. A midi, il a visité le domaine du château Larroque à Sainte-Christie, où les ministres ont largement échangé avec les agriculteurs.

La journée s'est poursuivie avec la visite de Vic-Fezensac, sa ville natale, où il a échangé avec les élus locaux. Un moment d'émotion, mais aussi de fierté pour tous les gersoises. Je suis à ce moment-là intervenue officiellement en tant que Vice-Présidente de la Communauté d'Artagnan en Fezensac, en charge du tourisme.

Vous pourrez retrouver dans ce bulletin l'intégralité de mon intervention.

Monsieur Castex avait souhaité aussi venir à Lupiac, plutôt en visite privée. Nous avons pu, avec le Conseil Municipal et Jean René Cazeneuve, Député du Gers, l'accueillir sur la place d'Artagnan. Il était accompagné du Ministre de l'Agriculture.

Suite à nos échanges et à nos demandes, il confiera à Philippe Belaval, Président du Centre des Monuments Nationaux, dans une lettre du 4 juin 2021, une mission de réflexion sur la création d'un projet culturel et économique autour de la figure de d'Artagnan et des Mousquetaires dans le département du Gers.

Malgré la pandémie, nous avons réussi à vivre quasiment normalement cet été : lac, guinguette, musée, marchés d'été, expositions, Festival d'Artagnan, etc.

Nous avons fait une bonne saison touristique. Les marchés, les expositions, les différentes visites du village, les randonnées et autres courses organisées ont fait le succès de notre été. Merci à tous les bénévoles qui animent notre village.

J'ai bien sûr été désolée de ne pas pouvoir ouvrir la baignade et de voir la fermeture au 9 août du restaurant de la Taverne de d'Artagnan.

Malheureusement, nous ne pourrons toujours pas nous réunir comme d'habitude pour partager la galette, le premier samedi du mois de janvier pour la cérémonie des vœux du Maire et la présentation des nouveaux arrivants. Ce n'est que partie remise !

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin N°15. Portez-vous bien.

Véronique THIEUX LOUIT

COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

66

Le Conseil Municipal s'est réuni le 13 avril 2021 à vingt et une heure.

Étaient présents : Mesdames Christelle CORNU, Maryse FOURAGNAN, Lisa HUTTON, Véronique THIEUX LOUIT. Messieurs Frédéric CORNU, Bruno DURIEZ, Maxime FILLOS, Jean-Marie GRIVAZ, Simon LABORDE, Bernard LUIS, MAGNE Patrick

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Maxime FILLOS

Approbation du compte-rendu

Madame le Maire fait lecture du compte-rendu de la séance du 23 mars 2021, qui avait été transmis pour relecture aux conseillers municipaux par mail. Il est adopté à l'unanimité.

Présentation du Compte Administratif 2020 par Monsieur Frédéric CORNU, Premier Adjoint.

Madame Véronique THIEUX LOUIT ayant établi le CA 2020 quitte la séance et ne participe pas au vote.

Les chiffres s'établissent comme suit :

Investissement	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Dépenses	289 767.13€	226 659.38€	42 029.91€
Recettes	289 767.13€	206 394.72€	25 092.22€
Fonctionnement			
Dépenses	426 098.32€	322 955.87€	
Recettes	426 098.32€	442 425.18€	

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : - 20 264.66€

Fonctionnement : 119 469.31€

Résultat global : 99 204.65€

Monsieur le Premier Adjoint explique les chiffres et commente les résultats.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le Compte Administratif 2020 de la commune.

Affectation des résultats 2020, présentée par Monsieur Frédéric CORNU, Premier Adjoint

Monsieur Frédéric CORNU, présente au Conseil Municipal l'affectation des résultats 2020 pour le budget primitif 2021.

Excédent de fonctionnement (2020)	99 827.81€
Excédent reporté (année précédente)	19 641.50€
Excédent de fonctionnement cumulé	119 469.31€
Déficit investissement	20 264.66€
Déficit des restes à réaliser	16 937.69€
Besoin de financement (déficit investissement +déficit RAR)	37 202.35€
Résultat d'exploitation au 31/12/2020 : excédent	119 469.31€
Affectation complémentaire en réserve (1068)	37 202.35€
Résultat reporté en fonctionnement (002)	82 266.96€
Résultat investissement reporté(001) : déficit	20 264.66€

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le Compte Administratif 2020 de la commune.
Madame Véronique THIEUX LOUIT revient dans la séance.

Présentation du Compte de gestion 2020 par Madame Véronique THIEUX LOUIT, Maire

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion établi par Madame Isabelle BRUNEL, comptable public du SGC de Mirande. Ce document est établi à la clôture de l'exercice et retrace les titres à recouvrer et les mandats émis par la commune. Les chiffres sont identiques à ceux présentés dans le Compte Administratif présenté par Monsieur le Premier Adjoint.

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion à l'unanimité des membres présents.

Présentation du BUDGET PRIMITIF 2021 par Madame Véronique THIEUX LOUIT, Maire

Madame le Maire donne lecture du Budget Primitif 2021 qui se présente comme suit :

Investissement	
Dépenses	305 896.46€ (dont 42 029.91€ de RAR)
Recettes	305 896.46€ (dont 25 092.22€ de RAR)
Fonctionnement	
Dépenses	495 817.43€
Recettes	495 817.43€

En investissement, sont inscrits au budget :

- ✓ Les restes à réaliser en dépenses et/ou recettes des travaux de l'assainissement au lac de Lacoste et de voirie (programme intempéries)
- ✓ La suite de l'étude du PLU
- ✓ Le changement de chaudière pour le bâtiment de l'école, la borne de camping-car, l'étude de faisabilité pour rénovation de l'église Saint Barthélémy, un programme voirie, l'adressage des voies et numérotation des habitations, la maison Chaland, un programme numérique pour l'école, la plaque de bronze Place d'Artagnan, achat de terrains, point lecture, refonte du site internet www.lupiac.fr

(Lisa HUTTON, « intéressée » par l'affaire s'est retirée de la séance au moment du débat « refonte du site internet »)

Les subventions aux associations lupiacaises sont votées à l'identique de celles versées l'année 2020, un courrier sera adressé aux présidents afin de régulariser l'attribution des subventions communales.

Le budget primitif 2021 est voté à l'unanimité.

Vote du taux des taxes 2021

Madame le Maire rappelle que les taux restent inchangés depuis 2001 et propose de ne pas augmenter.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de garder les mêmes taux des taxes locales que 2020.

Demande d'utilisation du logo de la rapière de d'Artagnan

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la demande de Madame FITCH, visant à obtenir la possibilité d'utiliser le logo de la rapière de d'Artagnan pour une utilisation commerciale. Madame FITCH développe l'activité de location de vélos électriques sur la commune et souhaite proposer à la vente des casques de vélos floqués avec le logo de la rapière d'Artagnan. Madame le Maire précise que ce logo a été déposé à l'INPI.

Le Conseil Municipal décide d'appliquer un tarif de 0.20€ par casque vendu et que ceci sera contractualisé par une convention.

Demande autorisation de travaux voie communale de Candau

Madame le Maire explique la demande de M. KERVEL pour une autorisation de travaux afin de créer un passage d'entrée sur la parcelle B548 en vue du projet de réhabilitation d'une maison d'habitation.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Questions diverses

- ✓ Demande de rendez-vous avec le Collectif d'Artistes : la date du mardi 27 avril 9h est fixé
- ✓ Marché du mardi matin : demande de banderole publicitaire par les commerçants
- ✓ Marché de l'été, *les mardis Convivial'été à Lupiac* : Marie-Noëlle et Patrick GELUS de la Taverne de d'Artagnan proposeront 2 services au restaurant sur leurs terrasses et en salle. Ils ne souhaitent pas renouveler la demande

d'occupation du domaine public et l'animation. Le Conseil Municipal réfléchit à une nouvelle organisation des marchés, une réunion avec les commerçants est à prévoir.

Fin de la séance à 23h10.

67 *Le Conseil Municipal s'est réuni le 11 mai 2021 à vingt et une heures.*
Étaient présents : Mesdames Christelle CORNU, Maryse FOURAGNAN, Lisa HUTTON, Véronique THIEUX LOUIT. Messieurs Frédéric CORNU, Bruno DURIEZ, Maxime FILLOS, Jean-Marie GRIVAZ, Simon LABORDE, Bernard LUIS, MAGNE Patrick
Formant la majorité des membres en exercice.
Secrétaire de séance : Madame Maryse FOURAGNAN

Approbation du compte-rendu

Madame le Maire fait lecture du compte-rendu de la séance du 13 avril 2021, qui avait été transmis pour relecture aux conseillers municipaux par mail, après 2 corrections, il est adopté à l'unanimité.

Transfert de compétences PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) aux communautés de communes

Madame le Maire rappelle que l'article 136 de la loi dite « Alur » du 24 mars 2014 dispose qu'une communauté de communes qui n'est pas compétente en matière de plan local d'urbanisme le devient automatiquement le 1^{er} jour de l'année suivant le renouvellement général des conseillers municipaux soit au 1^{er} janvier 2021, sauf opposition de 25 % des communes représentant au moins 20% de la population. La loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, dans son article 7, a modifié le 2^{ème} alinéa du II de l'article 136 de la loi dite « Alur » et reporté au 1^{er} juillet 2021 cette échéance. Il en résulte un nouveau délai imparti pour nous opposer au transfert de compétence en matière de plan local d'urbanisme qui est de trois mois avant le 1^{er} juillet.

Le Conseil Municipal décide de s'opposer au transfert de compétence en matière plan local d'urbanisme à la Communauté de Communes et continue à travailler sur la finalisation du PLU.

Rétrocession concession funéraire

Madame le Maire expose au conseil municipal le courrier de Madame Annie DUFFOUR en date du 08 avril 2021 souhaitant rétrocéder à la commune une concession funéraire.

Monsieur Gérard DUFFOUR, a acquis dans le cimetière communal une concession perpétuelle pour y fonder la sépulture de lui-même et sa famille en date du 31 août 2006 référencée n°202, moyennant le prix de trente euros et quarante-neuf centimes. Cette concession est demeurée inutilisée et se trouve aujourd'hui vide de toute sépulture. Elle déclare la rétrocéder purement et simplement à la commune pour que celle-ci puisse en disposer comme bon lui semblera.

Madame le Maire précise que le concessionnaire peut toujours rétrocéder sa concession à la commune qui n'est toutefois pas obligée d'accepter cette offre.

Le Conseil Municipal décide d'accepter la rétrocession de la concession n°202 au nom de M. Gérard DUFFOUR et sa famille.

Devis société XMGE Géomètre

Afin d'avancer sur le projet de parkings autour du village, il est décidé de faire une procédure de délimitation d'une partie de la limite entre les parcelles cadastrées section AB 91, AB 90 et AB 92 au foirail au niveau de la fontaine.

Lac de Lacoste – Ouverture baignade 2021

Madame le Maire rappelle qu'il est obligatoire d'informer l'ARS (Agence Régionale de Santé) sur les dates d'ouverture de baignade avant le 22 mai 2021.

Le recrutement des surveillants de baignade pour la saison est clos, Jeanne MALLET qui était en poste en 2020 a renouvelé sa candidature. Madame le Maire a également reçu Matis JOUANNIQUE pour un entretien.

Le Conseil décide d'ouvrir la baignade du 14 juillet au 22 août 2021.

Points différents projets

*Dossier Adressage : suite à une matinée sur les chemins communaux pour comptabiliser les besoins en panneaux et poteaux, un 1^{er} devis a été demandé. Sur les conseils de M. Péré, responsable des routes au SLA de Plaisance, il est important de bien identifier les emplacements de pose des panneaux pour demander les autorisations, aussi un 2^{ème} devis sera demandé.

*Projet bibliothèque : devis en cours et projet d'aide de financement.

Questions diverses

- ✓ Candidature de Elisa LABORDE pour un emploi d'été au Musée d'Artagnan et bureau d'information touristique
- ✓ Plusieurs candidatures pour l'opération « été jeunes ».
- ✓ Madame le Maire informe l'équipe municipale que Franck FOURAGNAN est venu élaguer les érables, place d'Artagnan, nous le remercions chaleureusement.
- ✓ Il a été réalisé des nouvelles plantations dans les massifs.

Fin de la séance à 23h00.

68

Le Conseil Municipal s'est réuni le 01 juillet 2021 à vingt et une heures.

Étaient présents : Mesdames Christelle CORNU, Maryse FOURAGNAN, Lisa HUTTON, Véronique THIEUX LOUIT. Messieurs Frédéric CORNU, Maxime FILLOS, Jean-Marie GRIVAZ, Bernard LUIS,

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents et excusés : Simon LABORDE, MAGNE Patrick donnant procuration à Véronique THIEUX LOUIT, Bruno DURIEZ donnant procuration à Jean-Marie GRIVAZ

Secrétaire de séance : Madame Christelle CORNU

En préambule, Madame le Maire informe que ce 1^{er} juillet 2021, la commission d'homologation de la marque Petites Cités de Caractère a validé l'entrée dans la marque de la commune de Lupiac.

Approbation du compte-rendu

Madame le Maire fait lecture du compte-rendu de la séance du 11 mai 2021, qui avait été transmis pour relecture aux conseillers municipaux par mail, il est adopté à l'unanimité.

Décision modificative du Budget 2021

Madame le Maire explique que la dépense relative à la construction du bâtiment photovoltaïque n'a pas été prévue au budget primitif 2021. Il est nécessaire d'ouvrir les crédits afin de régler la facture ARKOLIA. Le Conseil Municipal décide de prendre sur l'opération 202104 Maison Chaland qui n'aboutira pas cette année.

Projet d'extension du périmètre SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du bassin de la Midouze

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la lettre de saisine en date du 17 mai 2021 adressée par l'Etat pour solliciter l'avis des collectivités sur la proposition d'extension du périmètre du SAGE du bassin de la Midouze.

Le bassin hydrographique de la Midouze concerne en tout ou partie, 153 communes. Il est envisagé aujourd'hui, sur proposition de la commission locale de l'eau, d'inclure la totalité des communes concernées du périmètre et donc en conséquence, d'ajouter les 22 communes manquantes.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'extension du périmètre SAGE de la Midouze.

Adhésion au groupement de commande du SDEG 32. (Syndicat des Energies du Gers)

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la proposition du SDEG32 d'adhérer au groupement de commande en matière d'énergie. Les dix Syndicats Départementaux d'Energies de l'Ariège, d'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze, du Gers, de la Haute-Loire, du Lot, de la Lozère, des Hautes-Pyrénées et du Tarn ont constitué un groupement de commandes dédié à l'énergie.

En 2021, l'ensemble des marchés portés par le groupement sera renouvelé pour assurer la fourniture d'électricité et de gaz naturel à compter du 1^{er} janvier 2022 et sur une période de 3 ans (de 2022 à 2024 inclus).

Dans cette perspective, le groupement s'ouvre aux collectivités qui souhaiteraient prendre part à ces prochaines consultations. L'avantage sera de bénéficier d'un achat optimisé tout en évitant des démarches complexes et lourdes imposées par les procédures d'appel d'offres.

Le Conseil Municipal décide de l'adhésion de la commune au groupement de commande proposé par le SDEG32.

Agence Postale Communale - Contrat d'Evelyne LUCCA NOYE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'emploi permanent d'adjoint administratif de 17 heures semaine à l'Agence Postale Communale est occupé par Evelyne LUCCA NOYE depuis le 01 septembre 2015.

Son second CDD de 3 ans arrive à terme ce 31 août 2021, il n'est pas autorisé un troisième CDD.

Le Conseil Municipal décide de proposer à l'agent un contrat à durée indéterminé.

Les marchés d'été CONVIVIAL'ÉTÉ

Les marchés d'été 2021 auront lieu les mardis soir de juillet et août. La délibération en date du 29 mai 2018 fixant les montants de droits de place stipulait :

- 15€ pour un emplacement classique
- 20€ pour un emplacement avec électricité

Le Conseil Municipal décide de reconduire les mêmes tarifs pour 2021, une réflexion sera menée pour 2022.

L'organisation des marchés :

- Circulation et stationnement : prendre un arrêté de fermeture de la place aux véhicules, mettre en place la signalétique pour le parking route de Plaisance
- Animation : suite au fait que La Taverne d'Artagnan ne désire plus mettre des tables supplémentaires sur l'espace public, qu'elle n'assurera plus l'animation musicale lors des marchés, mais qu'elle souhaite continuer à offrir les repas des musiciens, la commune décide de fixer une enveloppe d'environ 1000€ d'animation pour l'été.

Le Conseil Municipal étudie le devis de Pierre LEPETIT en date du 31-05-2021, cette proposition n'est pas retenue en l'état car elle est au-dessus du budget, il est décidé d'en rediscuter avec lui.

Opération « été jeunes »

Madame le Maire explique qu'il avait été décidé de reconduire en 2021 l'opération « été jeunes ». Il est nécessaire aujourd'hui de délibérer sur les modalités.

Pour rappel cette opération s'adresse aux jeunes de 14 à 17 ans révolus, le Conseil Municipal décide :

- Les matins de 9h-12h
- Du lundi 12 au vendredi 24 juillet 2021
- De fixer le montant de la gratification à 15€ par matinée travaillée, et d'offrir un repas de fin de chantier aux participants à la Guinguette du lac de Lupiac.

Musée d'Artagnan - Escape Game d'Artagnan

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la possibilité de mettre en place un Escape Game sur la commune. L'AERA (Association Européenne Route d'Artagnan) donne une valise Escape Game D'ARTAGNAN, c'est un ensemble de documents et objets divers. Ce type de jeu est très en vogue en ce moment auprès des jeunes, la mise en place de cette animation enrichirait l'offre touristique de Lupiac.

Pour information la valeur de ce jeu est de 350 €, la commune a bénéficié de la mise en place gratuitement.

Le Conseil Municipal décide de mettre en place Escape Game D'ARTAGNAN pour la saison, de fixer le tarif à 6€ par adulte et gratuité pour les moins de 12 ans. La salle de réunion sera affectée à cette animation tout l'été.

Demande de Manon GRANDOTTO

Madame le Maire fait lecture du mail de Manon GRANDOTTO en date du 16 juin 2021 où elle demande l'éventuelle possibilité de louer les locaux de l'école communale lors des vacances scolaires afin d'y accueillir des enfants en camp dans sa structure. La règlementation imposant une commission de sécurité, le Conseil Municipal décide de prendre attache auprès du SDIS afin de valider cette possibilité.

Demande de Raymond RECHOU

Madame le Maire expose la demande de M. Raymond RECHOU habitant Faubourg Saint Jacques.

Il explique que les pavés du ralentisseur au niveau du Musée d'Artagnan sur la D 102 provoquent des vibrations et entraînent des dégâts sur la toiture de son habitation.

Aussi par temps de grosse pluie l'eau entre dans son salon au niveau de la grille d'évacuation des eaux située sur le trottoir devant son habitation. Il demande que des aménagements soient faits.

Le Conseil Municipal décide de solliciter l'avis de M. Péré, notre correspondant voirie du conseil départemental car le faubourg Saint Jacques est une voie départementale.

Points sur différents projets

- ✓ Projet Cité des mousquetaires : M. Philippe BELAVAL, président du Centre des monuments Nationaux est chargé de l'étude de faisabilité du projet. Il sera dans le Gers prochainement pour rencontrer les acteurs du territoire.
- ✓ Le jury du fleurissement des villes et villages gersois sera de passage à Lupiac le mercredi 21 juillet à 10h
- ✓ La Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac a entamé un travail d'enquête et diagnostic en vue de la prise de la compétence petite enfance.
- ✓ Le mercredi 7 juillet, Mireille LAFARGUE organise un goûter à la cantine en vue de remercier les anciens combattants qui avaient fait un don financier pour permettre l'achat d'un four électrique.

Questions diverses

- ✓ Remettre un panneau « Attention Enfant » devant l'école.
- ✓ Des portiques limitation de hauteur 2.30m seront installés aux entrées des parkings du lac de Lacoste.
- ✓ Visite de M. Richard DAUBAS du SICTOM pour évoquer la gestion des déchets au lac de Lacoste, il a informé que le porte à porte en agglomération a vocation à être supprimé.
- ✓ Mme Delonguevergnès demande une nouvelle jardinière pour remplacer celle cassée.
- ✓ Lors de la dernière réunion du Syndicat des bassins versants de l'Osse Gélise Auzoue, le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le lac de la Baradée a été évoqué.
Aussi les communes seront destinataires d'un questionnaire-sondage pour déterminer les objectifs d'un schéma pluriannuel d'aménagement et gestion du lit et des berges des cours d'eau.

Fin de la séance à 23h00.

69 *Le Conseil Municipal s'est réuni le 22 septembre 2021 à vingt et une heures.*
Étaient présents : Mesdames Christelle CORNU, Maryse FOURAGNAN, Lisa HUTTON, Véronique THIEUX LOUIT. Messieurs Bruno DURIEZ, Maxime FILLOS, Jean-Marie GRIVAZ, Simon LABORDE, Bernard LUIS, Patrick MAGNE.
Formant la majorité des membres en exercice.
Était absent et excusé : Frédéric CORNU
Secrétaire de séance : Monsieur Bernard LUIS

Approbation du compte-rendu

Madame le Maire fait lecture du compte-rendu de la séance du 01 juillet 2021, qui avait été transmis pour relecture aux conseillers municipaux par mail, il est adopté à l'unanimité.

Marque Petites Cités de Caractère

Madame le Maire explique que suite à la visite du jury de la marque Petites Cités de Caractère le 1 juillet 2021, la commune a été homologuée. A présent il est nécessaire de signer le contrat de licence de marque et commander les panneaux d'entrée de village.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer tout document référent à ce dossier, il y a un coût d'adhésion la première année de 400€.

Éligibilité au Certificat d'Économie d'Énergie CEE

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que suite au dépôt de demande de subvention pour le projet de changement de chaudière sur le bâtiment scolaire, le SDEG vient en appui pour le montage du dossier à l'éligibilité au certificat EE.

Il s'agit de signer une convention et fournir des éléments techniques sur le projet.

Le Conseil Municipal accepte la signature de cette convention.

Syndicat Mixte des Bassins Versants Osse Gélise Auzoue : enjeux et objectifs – sondage des communes

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le courrier reçu du Syndicat Mixte des Bassins Versants Osse Gélise Auzoue qui explique la démarche d'une réflexion globale à l'échelle du bassin versant afin d'élaborer un schéma pluriannuel d'aménagement et de gestion du lit et des berges des cours d'eau, qui déterminera un programme d'actions assurant une cohérence à long terme à l'échelle du bassin versant (planification décennale).

Les communes sont invitées à répondre à un questionnaire.

Les conseillers délégués au syndicat donneront suite à ce dossier.

Bâtiment multiple rural : modification abonnement compteur d'eau

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le bâtiment multiple rural comporte une partie commerciale « La Taverne de d'Artagnan » et une partie logement à l'étage. A cette adresse il existe un seul compteur d'eau avec compteur divisionnaire. Durant de nombreuses années le preneur louait les deux parties, à ce jour il y a deux preneurs différents. Sur les baux il est indiqué que le preneur de l'appartement rembourse sa consommation d'eau au preneur du local commercial. Pour plus de simplicité et à la demande du preneur de la Taverne de d'Artagnan, le compteur d'eau sera au nom de la commune de Lupiac et un titre de recettes sera émis à chacun des locataires pour sa partie.

Éclairage du moulin communal Faubourg Saint Jacques

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que pendant de longs mois un groupe de bénévoles du village a travaillé à la restauration du moulin communal. Restauration des planchers, de l'escalier, des fenêtres.... Et le lieu est prêt à accueillir l'exposition de fossiles donnée à la commune par M. Olivier MARTIN.

Il est décidé de se rapprocher d'ENEDIS pour demander un devis de raccordement du moulin.

Éclairage du foirail et électricité du local pétanque

Madame le Maire explique les pannes d'électricité au foirail et à la cabane de la pétanque.

L'intervention de M. Marcadet et des services du SDEG ont révélé une section d'un câble souterrain.

La commune va demander au SDEG des devis de réparation.

Sollicitation du service Ingénierie des territoires du Conseil Départemental

Pour donner suite aux problèmes de vitesse excessive aux entrées de village, la commune a sollicité le service ingénierie des territoires du Conseil Départemental.

Un rendez-vous est pris fin novembre.

Demande d'un vélo-parc pour les enfants

Madame le Maire expose la demande de Madame Lisa REED pour la réalisation d'un vélo-parc derrière l'école, près du paddock. Après discussion, le Conseil Municipal ne souhaite pas faire de travaux et considère que le terrain de rugby et les abords du terrain de tennis sont des terrains de jeux naturels et libres d'accès à tous.

Défibrillateur : Madame le Maire rappelle qu'un défibrillateur est installé sous le porche de la mairie depuis 2015. Ce matériel avait été acheté et subventionné par le Lion's Club, il est important de vérifier régulièrement l'état des électrodes et des piles. Pour être sûr d'une bonne protection et une bonne maintenance, le Conseil Municipal décide d'opter pour une formule locative pour le défibrillateur de la salle des fêtes. L'autre appareil sera mis au poste de secours en période de surveillance de la baignade.

Appartements communaux : menuiserie de l'appartement au-dessus de la Taverne de d'Artagnan et appartement de l'école

Au changement de locataire de l'appartement de l'école, il nous a été signalé par ARROS IMMOBILIER que les volets de l'appartement de l'école sont en mauvais état. De même le locataire de l'appartement au-dessus de la Taverne de d'Artagnan signale une mauvaise fermeture des fenêtres.

Il est décidé de faire faire un état des lieux par l'employé communal.

Bilan fréquentation du Musée d'Artagnan

Madame le Maire présente les chiffres boutique et entrées. La saison 2021 est meilleure que celle de 2019 et 2020 malgré la crise sanitaire.

Courrier de demande de soutien de l'UAV Rugby

Madame le Maire fait lecture du courrier de l'UAV Rugby faisant appel à subvention. Ce courrier étant incomplet, le Conseil Municipal ne se prononce pas, il sera demandé de fournir un complément d'information.

Questions diverses

- ✓ Vol à l'école juin 2016 : les voleurs ont été condamné à verser à la commune la somme de 906€
- ✓ Rapport réunion SIEBAG
- ✓ Réflexion sur une installation de vidéo- surveillance des containers poubelles au stade : demande de devis
- ✓ La commune de Lupiac a été retenue en commune « test » dans le Programme National Ponts (PNP)

La phase I consiste à recenser et diagnostiquer les ouvrages d'art, une équipe de technicien interviendra jeudi 30 septembre sur la commune

- ✓ Courrier de Madame Garnery faisant état d'un excès d'humidité dans sa maison parcelle 133 Rue Féart sur le mur mitoyen avec le bâtiment communal la Taverne de d'Artagnan
- ✓ Travaux voirie 2021 : des travaux de voiries vont débuter en octobre 2021, la commune a signé le devis de l'entreprise CMTP 14000€ moins cher que la COLAS
- ✓ Demande révision du four de la salle des fêtes
- ✓ Demande d'une banderole publicitaire pour les marchés du mardi

Fin de la séance à 22h40.

ARTISANS ET PROFESSIONS LIBERALES

ALIAS Christine *sculptrice / portraitiste* :06.82.11.79.80 christinealias32.wixsite

BEYRIES Sacha, entretien, espaces verts, aménagement extérieur, bricolage 06.75.39.32.84 sachabeyries@outlook.fr

BERTOLINI Sacha *Graphiste* 06 50 46 33 49

BRETTES Jérôme *Cours de yoga* 06 52 53 26 49

BOUCHET Guy *Ébéniste, facteur d'orgues* 06 22 42 18 10

CASARIN Alain *Travaux publics* 06 07 60 60 94

DESBARATS Annick *Assurance AXA*, 06 79 63 09 55 annick.desbarats@axa.fr www.axa.fr

DESBARATS David *Travaux agricoles, publics, assainissement, terrassement* 05 62 69 03 65 - 06 30 93 82 78

DUFFOUR Yves *Artiste peintre* 06 31 20 19 97

DUFFOUR Élisabeth *Praticienne de la relation d'aide et développement personnel* 06 70 49 04 96

FERREYRA Ronald *Maçon* 05 62 69 71 38

FITCH Bakhytgul (Bee) *Artiste (pastelliste)* 06 10 45 56 38 bakhytgul@gmail.com

GARAIT Marie-Ange *Infirmière* 06 63 57 65 40

GRANDOTTO BIETTOLI Manon *Ferme équestre* 06 32 38 11 08 manon.grandotto@gmail.com

LA FERME DES BERNONS *Élevage et vente directe de porc fermier* 06 61 71 46 01 lafermedesbernons@orange.fr

MANGENOT François *Activité multiservice – Entretien de la maison, intérieur et extérieur* 06 08 73 26 78

PAGANESSI Daniel *Pension canine et féline* 05 62 09 23 87

PINEAU Tony *Travaux d'élagages* 06 67 23 95 10

REMY Denis *Ostéopathie rachidienne* 06 87 88 28 22

TERRAS Wendy *Écurie* 06 33 05 62 37 wendyterras@hotmail.fr ecuriewendyterras.fr

THIEUX LOUIT Véronique *Conseiller immobilier* 06 03 45 37 69 <http://veronique.thieuxlouit.capifrance.fr>

VICENTE Ambre *Élevage Darmagnac, Élevage et pension de chevaux* 06 33 77 26 26

S'il y a des changements ou des ajouts à inscrire dans cette liste, n'hésitez pas à nous contacter.

LE PREMIER MINISTRE À VIC FEZENSAC et A LUPIAC

Échange officiel à Vic-Fezensac le 14 mai 2021

Monsieur le Premier Ministre, Madame la Ministre, Monsieur le Député, Monsieur le Préfet, Mesdames, Messieurs,

Le tourisme peut être un atout très fort de dynamisation de notre territoire ; la mise en valeur de nos richesses culturelles et patrimoniales, la mise en valeur de nos sites naturels peuvent générer beaucoup d'attractivité.

- Nous travaillons à la **création d'un Office de Tourisme de Pays** avec les 4 Communautés de Communes. Il y a une volonté politique de se regrouper.

Le Pays d'Armagnac est la 1ère destination touristique du Gers, il possède les 3/4 de l'offre patrimoniale du département (3 plus beaux villages de France), 1 Grand Site avec Condom, le circuit automobile Paul Armagnac à Nogaro, Eauze capitale de l'armagnac, et bien sur l'événementiel à Vic-Fezensac et d'Artagnan à Lupiac.

Les élus du territoire ont une ambition forte, la volonté de porter au niveau national les marques emblématiques que sont **l'Armagnac, d'Artagnan et la Gascogne**.

Nous rencontrons quelques petites difficultés administratives et nous avons besoin d'un accompagnement de l'État et d'Atout France pour la structuration de ce projet ambitieux.

- L'Office de tourisme d'Artagnan en Fezensac en collaboration avec le Pays d'Armagnac travaille sur la valorisation de sites naturels remarquables à travers la création **d'un carnet du patrimoine naturel** du territoire. 5 sites sont identifiés sur le territoire d'Artagnan en Fezensac, soit 20 au total dans le pays d'Armagnac.

Nous travaillons aussi sur la valorisation de notre patrimoine bâti avec un programme de mise en place de panneaux d'interprétation.

- L'itinérance douce va se développer dans les années à venir.

Nous sommes très impliqués dans la **création et la mise en tourisme de la Route Européenne d'Artagnan** ; plus de 9300 km de route pourront se faire à pied, à vélo ou à cheval. Nous sommes en attente de labellisation "itinéraire culturel européen".

La Route Européenne d'Artagnan s'appuie sur la vie d'un personnage historique réel, Charles de Batz de Castelmor d'Artagnan, né à Lupiac, mort au siège de Maastricht et, en même temps, sur ses exploits de Capitaine des Mousquetaires du Roi de France Louis XIV romancés par Alexandre Dumas.

Elle traversera 6 Pays et 54 départements français. Elle se partage en 6 routes principales.

La boucle Gers est finalisée et a été entièrement balisée par le Conseil Départemental du Gers. Il manque certaines connexions avec les départements voisins. La mise en tourisme de cette Route sur notre territoire est enclenchée avec l'aide du Conseil Départemental. Il y a déjà de nombreuses demandes d'itinéraires de la part de randonneurs auprès des Offices de Tourisme concernés.

L'association AERA a été créée en 2014. Le Conseil Départemental du Gers et la Commune de Lupiac font partie des membres fondateurs. Déjà 1236 km sont balisés et inscrits au PDIPR, 2800 kms sont reconnus et en cours d'inscription.

Ce projet structurant mérite votre soutien Monsieur le Premier Ministre.

Le territoire de Vic-Fezensac est très touché économiquement par l'annulation de l'événementiel.

Mais je crois que la saison touristique 2021 devrait être bonne. Notre territoire a été mis en lumière dans la presse et à la télévision en ce début d'année.

- Nous avons eu un bel article dans le journal « Le Monde ». Nous faisons partie des 20 destinations qui font rêver « LE MONDE » sans quitter la France.
- Nous avons eu un reportage pour l'anniversaire des 25 ans du tournage du film "Le bonheur est dans le Pré" sur France 2 et Arte.
- Et le docu-fiction "La véritable histoire de d'Artagnan" sur Arte, véritable coup de projecteur sur notre destination. 1 million 500 mille vues

Nous savons tous ici que l'événementiel est un socle important pour le développement touristique. La transformation de la Chapelle des Cordeliers en lieu culturel et le projet des arènes de Madame la Présidente, sont aussi des piliers de notre développement.

Votre visite, Monsieur le Premier Ministre, donne un nouveau coup de projecteur sur notre belle Gascogne et votre soutien en tant qu'enfant du pays nous est cher.

Mais il faut utiliser beaucoup plus l'image de notre célèbre Gascon et réaliser le projet de Jean René Cazeneuve, notre Député, et créer enfin « La Cité des Mousquetaires » sur notre territoire.

Peut-être à Castelmor qui reste un lieu vraiment symbolique.

Votre soutien, Monsieur le Premier Ministre, sur le projet des arènes et sur la création de la Cité des Mousquetaires nous est primordial.

Véronique Thieux Louit

Lettre de Mission

Le 4 juin 2021, Monsieur le Premier Ministre, Jean Castex, confiera à Monsieur Philippe Belaval, Président du centre des Monuments Nationaux, une mission d'orientation et de conseil sur le projet de la création d'une Cité des Mousquetaires et du Panache

Extrait de la lettre

Dans ce nouveau contexte et eu égard à votre engagement au service du développement des territoires au travers de la mise en valeur de leur patrimoine, je souhaite vous confier une mission d'orientation et de conseil sur ce projet. Au terme d'un état des lieux approfondi, vous en préciserez les nouveaux contours, vous en évalueriez les conditions économiques, juridiques et techniques de faisabilité et vous recenserez les initiatives susceptibles de contribuer à sa réalisation. Vous pourrez, de manière générale, me faire toute proposition permettant au Gouvernement de rendre les arbitrages nécessaires, notamment dans le cadre du plan de relance.

Dans le cadre de cette mission, vous veillerez à travailler en liaison avec l'ensemble des collectivités et des personnalités, publiques ou privées, intéressées par ce projet : parlementaires, communes d'Auch et de Lupiac, communauté de communes d'Artagnan-en-Fezensac, département du Gers, région Occitanie, acteurs de la culture et du tourisme, ainsi, naturellement, que les services déconcentrés de l'Etat compétents et la Banque des territoires, sous l'égide de qui les précédentes études ont été conduites.



Photo de gauche : De gauche à droite, Jean René Cazeneuve, Député du Gers, Jean Castex, Premier Ministre, Véronique Thieux Louit, Maire de Lupiac

Photo au-dessus : Le Conseil Municipal de Lupiac avec le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie

SERVICES et COMMERCES

- **GARAGE AIO : Mécanique automobile - Station-service - Gaz - Journaux - Tabac.**
Station ouverte tous les jours de 7h30 à 19h30 - 05 62 09 26 29
- **L'AGENCE POSTALE : Services postaux et bancaires, cartes postales, point info tourisme**
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h - 05 62 09 26 00
- **L'ANCIENNE EPICERIE : Tee-shirterie, souvenirs, personnalisation textile**
Barnabé WIOROWSKI : 06 79 44 62 70
Ouvert de janvier à février : sur rendez-vous, de mars à juin et de septembre à décembre : Le lundi - mardi - jeudi - vendredi 10h - 12h30 et 14h - 15h30 Samedi 10h - 12h30 et 14h 18h
En Juillet/ Août : Lundi mardi mercredi jeudi vendredi et samedi 10h-19h et le dimanche 14h 17h.
- **LA GUINGUETTE DU LAC : Restaurant - Snack - Bar**
Facebook : la guinguette du lac - Laurent NOUGUES : 05 62 03 84 29
Ouvert du 1 juin au 28 septembre - Fermé le lundi
- **LA SABATÈRE : Restaurant Gastronomique - Ouvert le samedi soir et dimanche midi.**
Vérane et Jean NEEL : 05 62 69 53 69 restaurantlasabatere@orange.fr
- **LA TAVERNE DE D'ARTAGNAN : Café – Bar – Restaurant – Point-chaud (pain, viennoiserie, pâtisserie sur place ou à emporter) - 05 62 69 53 54**
 - **PIZZA le vendredi soir à partir de 19 h**
 - **HIVER : ouvert de 7 h30 à 15 h, ouvert en soirée les jeudis, vendredis et samedis (fermée le lundi).**
 - **PERIODE ESTIVALE : de 7h30 à 22 h tous les jours.**

MARCHÉS CONVIVIAL'ÉTÉ DU MARDI SOIR

Les temps évoluent et les marchés d'été avec. Alina Goebel, responsable du Musée d'Artagnan et du bureau touristique du village, les a même renommés. Malgré la pandémie et une météo pas toujours favorable le marché d'été - Le Marché Convivial'Été - a pu se tenir sur les neuf mardis soir de juillet et août 2021.

Au cours de la saison le marché comptait près de quarante exposants, un peu moins de la moitié en artisanat : de la vannerie, des tricots, de la poterie, des objets déco, des bijoux et accessoires de mode entre autres.

Les exposants restant proposaient des produits de bouche principalement du Gers, quelques-uns des Hautes-Pyrénées ainsi qu'un stand de produits transalpins.

La grande nouveauté cette année était la possibilité de déguster sur place des mets et boissons locaux fournis par une douzaine de commerçants. Nous les remercions pour l'effort supplémentaire que cela a impliqué.

Après un début d'année toujours perturbé pour des raisons sanitaires les Lupiacois, nos voisins et visiteurs ont beaucoup apprécié ces moments de partage et de convivialité, souvent accompagnés de bonne musique.



NOUVEAU A LUPIAC

SACHA BEYRIES a recréé son entreprise d'entretien en espaces verts et aménagements extérieurs ainsi que de petit bricolage intérieur.

Tél : 06 75 39 32 84

LE COIN DES BREVES

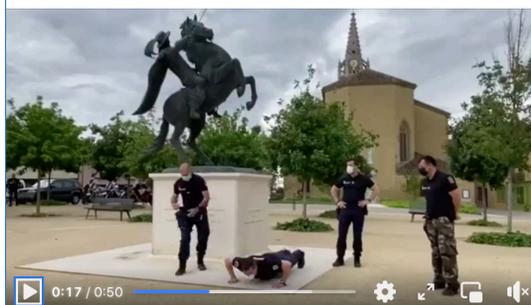
Défi 100 pompes de la gendarmerie mobile

À l'occasion des 100 ans de la Gendarmerie Mobile, le Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie (PSIG) de Condom a relevé le défi et a effectué en équipe 100 pompes à Lupiac, village natal de d'Artagnan.

À qui le tour ?

<https://www.facebook.com/page/617088235001808/search/?q=défi>

Bravo aux 4 Mousquetaires. Un défi est lancé...



Cérémonie du 8 mai 2021



C'est en tout petit comité, règles sanitaires obligent, qu'a eu lieu la traditionnelle cérémonie du 8 mai commémorant la fin de la seconde guerre mondiale, au lendemain de la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie signée la veille à Reims.

Véronique Thieux Louit a lu le message ministériel adressé à tous les Maires de France. A ses côtés se tenaient les adjoints Frédéric Cornu et Patrick Magné, Jean-Jacques Capmartin, porte-drapeau, ainsi que André Turon, Président cantonal. Après l'appel aux morts et la minute de silence a eu lieu le dépôt de gerbe. La Marseillaise interprétée au saxophone par Isabelle Fourquet a clos cette cérémonie.

Fêtes des moulins et du petit patrimoine

Le 26 juin dernier c'est une soixantaine de curieux qui est venue à la rencontre du patrimoine lupiacois, de l'histoire de ses maisons et de ses familles et des nombreux moulins qui existaient sur la commune ainsi que chez nos voisins. L'évènement a été organisé par le club « Au fil du temps ».

3 groupes ont été formés pour la visite commentée du village, menés par Marcel Aïo et Alain Minez, tous deux membres émérites du club et par Alina Goebel de l'office de tourisme, avant de rejoindre l'église Saint Barthélémy pour suivre une conférence passionnante sur les moulins menée par Jacques Couzinet, de la société archéologique du Gers. Ce fut une après-midi très forte et riche en émotion puisque chacun a pu découvrir ou redécouvrir au travers d'anecdotes la vie du village et de ses habitants au début du vingtième siècle.



Photo journal du Gers

Rencontre entre chevaux cabrés

Dimanche 20 juin une vingtaine de Ferrari se sont regroupées sur la place d'Artagnan. Leurs heureux propriétaires de cette marque au cheval cabré, amateurs de belles et bonnes choses avaient été attirés par le Gers pour ce qu'ils en savaient : gentillesse de l'accueil, gastronomie, routes pittoresques, paysages et histoire. Ils n'ont pas été déçus ! Déjeuner et visite du village ont occupé une bonne partie de l'après-midi avant que les centaines de chevaux cachés sous les capots saluent en partant d'Artagnan sur son cheval... cabré !



Nouveau tournage d'ARTE du 4 au 6 juillet 2021

Miri Paturel, réalisatrice pour l'émission Invitation au Voyage diffusée sur Arte, est venue à Lupiac, dans le cadre d'un tournage qui a pour thème l'héritage de la figure de d'Artagnan.

Dans le Gers, un pour tous, tous derrière d'Artagnan : S'il l'on devait nommer un seul personnage romanesque ayant marqué les lecteurs d'Alexandre Dumas, ce serait certainement d'Artagnan, le fameux mousquetaire. Modèle de bravoure et d'ascension sociale, cette légende littéraire prend sa source dans le Gers en s'appuyant sur les exploits d'un enfant du pays : Charles de Batz. Membre de la garde rapprochée de Louis XIII et de Louis XIV, ce personnage de Gascogne marqua à jamais sa région, même si le mythe de d'Artagnan a pris peu à peu le pas sur la réalité historique.

Le journal La Dépêche en a fait sa UNE.

Diffusion le mardi 16 novembre, Invitation au voyage 17h40 sur Arte.



Café Vadrouille

Merci à Bert, Alex et leur caméra pour cet épisode très sympa de Café Vadrouille. A regarder sur le net.

https://youtu.be/Kgq_iC8IbCo



En garde les vadrouilleurs ! Bienvenue en Gascogne, terre de mousquetaires et vallons pleins de petits ânon. Au menu de cette vadrouille, une visite guidée sur les pas de d'Artagnan dans son village natal, Lupiac dans le Gers, mais aussi la découverte d'une ferme hors du commun à Biran, la ferme du Hitton et ses adorables petits ânon. Et en dessert, un défi hors norme qui va vous faire voyager dans le temps l'espace d'un instant. Vous êtes prêts ?! Café vadrouille, c'est une recette simple : Bert + Alex + une caméra. 📹 ☕ 🌍

Visites théâtralisées du village

Lancées au début du mois de juillet, organisées et animées par « La Horde », la section théâtre de l'association « d'Artagnan chez d'Artagnan » et pour la toute première fois à Lupiac, les visites théâtralisées ont été le succès de l'été ! Chaque semaine plus nombreux et plus hétéroclites, ce sont quelques centaines de personnes, villageois et touristes qui se sont rassemblées tout au long de l'été pour se laisser raconter l'histoire du village et embarquer par notre délicieuse troupe de joyeux comédiens qui a su tenir la cadence semaine après semaine ! Un grand bravo à eux pour ces merveilleux moments de convivialité aussi drôles qu'instructifs !

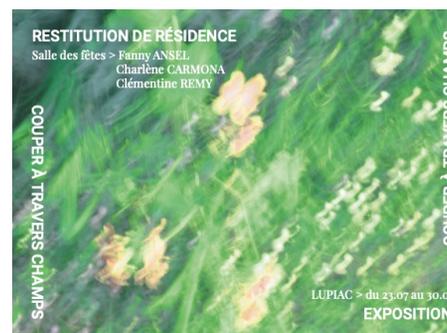


EXPOSITION - juillet 2021 - Couper à travers champs

QUAND LUPIAC RIME AVEC ART CONTEMPORAIN

Du 23 au 30 juillet a eu lieu la restitution de résidence d'artistes de 3 artistes pleines de talent à la salle des fêtes de Lupiac.

C'est avec beaucoup de joie que nous les avons accueillies pour cette première exposition d'art contemporain sur la commune.



Trois jeunes artistes émergentes sont venues en résidence à la salle des fêtes de Lupiac du 19 au 23 juillet 2021 pour y préparer leur exposition « Couper à travers champs ».

Fanny Ansel diplômée de la Haute École des Arts du Rhin de Strasbourg,

Charlène Carmona diplômée de l'École Supérieure des Beaux-Arts de Nîmes et

Clémentine Remy diplômée de la Villa Arson, École Nationale Supérieure d'Art de Nice, y ont développé des projets à médiums multiples. Riches de leur rencontre marquante en classe préparatoire des beaux-arts de Sète, ces trois femmes artistes ont depuis développé des pratiques singulières tout en multipliant les collaborations à l'occasion de diverses expositions. Leur exposition « **Couper à travers champs** » est née d'une volonté de réunir un village autour de l'art contemporain en rencontrant les habitants de Lupiac. Cette résidence artistique, ouverte au public, fut l'occasion de partager leur processus créatif et d'intégrer les Lupiacois à leurs œuvres. Ainsi, les pièces présentées lors de l'exposition sont produites sur place, durant une semaine de découverte du paysage gersois.

« **Couper à travers champs** » est un titre qui évoque les grands espaces agricoles, du XIXe siècle, ceux qui découpent la France de haut en bas et de droite à gauche, ceux qui nous séparent les uns des autres. Tout comme certaines maisons du Gers isolées de leur village par des champs. « Couper à travers champs » renvoie à cette volonté de travailler ensemble, d'inventer nos raccourcis pour nous retrouver et créer ensemble.

Vignoble en course le 13 septembre 2020

Cette 3ème édition a réuni plus de 1400 participants et bénévoles sur le territoire de l'Appellation Saint Mont. Ce trail épicurien unique en son genre est une journée exceptionnelle de sport et de nature, de culture et de patrimoine, de vins et de fête grâce à un parcours original à travers les vignes de notre belle région. Pour cette troisième édition, un des départs de course était à Lupiac.



MAIRIE

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12h.

mairie@lupiac.fr - 05 62 09 26 13 - www.lupiac.fr

Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne youtube créé par Jean Mary Lefebvre
www.lupiac.fr/youtube

RESTEZ INFORMES SUR www.lupiac.fr

Pensez à consulter le site web de la commune pour les détails des événements à venir (section "Agenda") et pour les dernières nouvelles de la commune (section "Actualités").

Le site web a été modernisé et enrichi au cours de l'année 2021. Il est plus lisible, notamment sur téléphone et tablette. Une nouvelle section "Municipalité" vous donne accès aux archives des bulletins municipaux et à un éventail d'informations pratiques sur les services fournis par votre mairie.

Les sections existantes décrivant notre commune, son patrimoine, ses commerces et ses services ont été mises à jour et complétées.

Le site va continuer à évoluer avec de nouvelles fonctionnalités et de nouvelles catégories d'informations. Nous en reparlerons. En attendant, n'hésitez pas à explorer le site, à garder un œil attentif sur les sections Agenda et Actualités, et à signaler toute erreur ou besoin de mise à jour à notre webmaster (webmaster@lupiac.fr).



RECYCLAGE

La commune a conventionné avec Le Relais 32 de Marciac pour installer une colonne textile au point de collecte des déchets à côté du terrain de rugby, pour la collecte de vêtements.

ÉLAGAGE DES ARBRES

Mai 2021



Merci à Franck Fouragnan, élagueur professionnel de la Mairie d'Auch, d'être venu bénévolement, apprendre à Frédéric Cornu, 1^{er} adjoint et à Patrice Duriez, employé communal à tailler les érables de la place d'Artagnan.

La commune doit être attentive à la qualité d'une taille régulière.



AERA "Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe"

La commune de Lupiac est membre fondateur de la AERA (Association Européenne Route d'Artagnan) depuis novembre 2014.

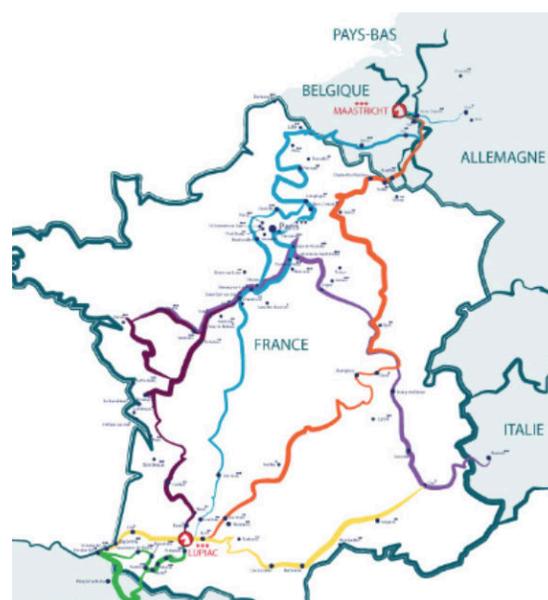
L'Association a été labellisée "Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe" en mai 2021.

La Route en cours de développement dans les 15 Régions et 6 Pays concernés, proposera à terme plus de 9300 km de randonnée pour les cavaliers, randonneurs et cyclistes autour de 6 Routes thématiques.

L'EUROPE ET LA CULTURE, DEUX THÉMATIQUES ESSENTIELLES

La Route européenne d'Artagnan vous emmène à la conquête d'un patrimoine naturel et culturel incroyable.

Cheminez entre vallées verdoyantes, plaines cultivées, chemins forestiers ou monts enneigés et profitez des panoramas exceptionnels que vous offrent les différentes Routes thématiques avec 10 topoguides qui vous permettront de préparer votre randonnée et découvrir les richesses touristiques et culturelles très variées, jour après jour.



ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

le 20 juin 2021 et le 27 juin 2021

Les élections départementales et régionales se sont déroulées en même temps. Les enfants, épouses et époux des conseillers municipaux ont été mobilisés afin de pouvoir tenir les deux bureaux de vote durant deux dimanches.



Nos conseillers départementaux

FEZENSAC



FEZENSAC

Benoit DESENLIS

**Conseiller départemental
du canton du Fezensac**

Maire de Roquebrune
Président du Syndicat d'eau
potable du secteur de Vic-
Fezensac

📞 [0637122349](tel:0637122349)

✉ [Courriel](#)



FEZENSAC

Emeline LAFON

**Conseillère
départementale du canton
de Fezensac**

Vice Présidente du CESER
Occitanie

📞 [0637122601](tel:0637122601)

✉ [Courriel](#)

Nos conseillers régionaux



Madame ABADIE Muriel

Vice-présidente
Groupe Socialistes et Citoyens
d'Occitanie



Monsieur CADORE Eric

Conseiller régional
Groupe Communiste Republicains
et Citoyens



**Madame CARCHON
Séverine**

Conseillère régionale
Groupe Radicaux de Gauche et
Citoyens



Monsieur DUBRAC Gérard

Conseiller régional
Groupe L'Occitanie courageuse



Monsieur TAUPIAC David

Conseiller régional
Groupe Socialistes et Citoyens
d'Occitanie



Monsieur YELMA Jean-Luc

Conseiller régional
Groupe Rassemblement National

SNU – Service National Universel

Ils ont fait connaissance avec d'Artagnan et l'escrime artistique

Sous la direction du Colonel (ER) Gilles Flourette et de Chantal Vacher, 140 jeunes du Service National Universel SNU) ont été accueillis le 30 juin 2021 à Lupiac et à Bassoues.



Damien Desbarats avec le colonel (ER) Gilles Flourette et deux jeunes – Maxime Fillos

Le Service National Universel est un programme mis en place par le Premier ministre Édouard Philippe à partir de 2019 pour succéder indirectement au service militaire en France. Promesse de campagne du candidat Emmanuel Macron lors de l'élection présidentielle de 2017, le service national universel a été confirmé en tant que chantier du mandat présidentiel à l'occasion des vœux du Président de la République aux Armées le 23 janvier 2018 (source Wikipedia).

EXPOSITION CHATEAUX



Le succès rencontré par l'exposition « Alexandre Dumas » a donné des idées à Maxime Fillos, son créateur. C'est ainsi qu'ont été installés sous les couverts de la place d'Artagnan 12 panneaux bilingues dont le thème est « D'Artagnan et les châteaux célèbres ». Versailles, Chambord, Chantilly, Amboise, Saint Germain... 12 châteaux qui ont reçu la visite de d'Artagnan accompagnant Louis XIV dans ses déplacements. Pour réaliser cette exposition très regardée par les touristes, Maxime a été assisté par Jean-Marie Grivaz pour la rédaction, Lisa Hutton pour la traduction en anglais et Patrice Duriez pour la mise en place. Les panneaux ont été réalisés par l'atelier graphique de Barnabé Wiorowski.

ACCUEIL GROUPES

Plusieurs groupes ont été reçus au village cet été dont les mobylettes de Riguepeu.



PETITE CITE DE CARACTERE

1er juillet 2021 Lupiac / 25 septembre 2021 Ambialet

Suite au dépôt du dossier de candidature Petites Cités de Caractère, la commune a été auditionnée le 1^{er} juillet à Lupiac de 13 h 30 à 17 h 30 et homologuée.

Le dossier et la présentation ont été réalisés par Lisa Hutton, Maxime Fillos, Jean-Marie Grivaz et Véronique Thieux Louit.

La charte de qualité Petites Cités de Caractère, pierre angulaire du concept, engage les communes à mener une politique active de sauvegarde, d'entretien et de restauration de leurs patrimoines matériels et immatériels, ainsi que de mise en valeur, d'animation et de promotion auprès des habitants et des visiteurs.

Les Petites Cités de Caractère sont aujourd'hui reconnues comme des territoires aux enjeux touristiques et patrimoniaux indéniables ; ensemble, elles partagent un véritable enthousiasme, des valeurs collectives qui donnent vie et sens au concept.



Les trois nouvelles communes ont signé le diplôme confirmant leur intégration au sein des PCC d'Occitanie en 2021 : Collioure, Sévérac d'Aveyron et Lupiac.

Les prochaines AG régionales seront à Collioure en 2022 et à Lupiac en 2023.



Ambialet, 25 septembre 2021

LAC DE LACOSTE

La baignade n'a pu être ouverte cette année. Nous avons pourtant recruté deux personnes ayant un BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique), dès le mois de février. La personne qui avait fait la saison 2020 n'a plus souhaité venir à Lupiac 15 jours avant la date d'ouverture, alors qu'elle nous avait demandé de lui garder la place ! Vu le manque de formation, à cause de la Covid, nous n'avons pas réussi à recruter une deuxième personne malgré tous nos efforts. Le sable avait été livré !

GOUTER DES ANCIENS CONBATTANTS

L'association des anciens combattants a donné de l'argent pour les enfants de l'école de Lupiac. Cet argent a été utilisé pour changer le four de la cantine afin que Mireille puisse avoir un four plus performant pour faire de la pâtisserie.

Mireille a organisé un goûter afin de les remercier de leur don. Une occasion de tester le four et déguster ses gâteaux.



ETE JEUNES

Du 12 juillet au 23 juillet 2021, 6 jeunes ont participé aux « Étés Jeunes » de Lupiac. Inès Aïo, Michel Compan, Rémy Idrac, Éloïse Léon, Soline Fouragnan et Perrine Wiorowski ont été accompagnés par Maryse Fouragnan, conseillère municipale. Ils ont effectué beaucoup de travaux de nettoyage d'extérieur : balayage des couverts, ramassage des déchets, lavage des panneaux de signalisation du lac de Lacoste, lavage et peinture des tables et bancs du foirail, arrachage d'herbes (cour du Musée, massifs près de l'Église, cours de la salle des fêtes, chemin de ronde sud, fontaine). Le tout a été réalisé dans une ambiance respectueuse et chaleureuse. A 10 h 30, il y avait un petit temps de repos avec viennoiseries et boissons offertes par différentes personnes de la Commune, ce qui a ravi les jeunes. La date du 30 août avait été retenue pour le repas que leur offre la Commune. Nos deux lieux de restaurations étant fermés, c'est à la Paillote du lac d'Aignan qu'ils se sont retrouvés afin de clôturer cette mission.



ORGANISATION de la COMMUNICATION

Nous éditons 2 bulletins par an. Le nombre de pages peut varier selon les informations à vous donner. Pour ceux qui le souhaitent et qui le peuvent, par souci d'économie et de préservation de la nature, nous vous proposons de recevoir ce bulletin en format numérique. Il suffit de vous inscrire à la Mairie. Rappel aux associations : si vous le souhaitez, faites-nous passer avant le 30 septembre et le 31 mars de chaque année vos textes sous format Word. Vous pouvez publier les comptes rendus de vos actions et vos diverses annonces. Si vous êtes un Champion, si vous avez quelque chose de remarquable à nous faire savoir et si vous le souhaitez, faites-nous passer avant le 30 septembre et le 31 mars de chaque année vos textes sous format Word et vos photos.

ESCAPE GAME

Cet été en partenariat avec l'AERA et le Réseau Canope, le Musée d'Artagnan a proposé un escape game (jeu collaboratif et coopératif qui se déroule dans un temps imparti).

Plongés au cœur d'une histoire, les joueurs doivent faire preuve d'esprit d'équipe, de logique et de réactivité pour mener à bien leur mission avant la fin du compte à rebours.

L'escape game d'Artagnan vous amène à découvrir l'univers de d'Artagnan.

Voici le scénario du jeu :

Dans un château au bord d'un fleuve, se trouve un cabinet de curiosités dans lequel un vieux collectionneur conserve des objets exceptionnels sur d'Artagnan.

Dans son cabinet, se trouve un coffre dans lequel il conserve plusieurs pièces authentiques. Or ce lieu et son contenu courent un grand danger !

Suite à une tempête, l'eau du fleuve menace de l'inonder, il reste très peu de temps au collectionneur pour sauver ce trésor. Il doit de toute urgence le déplacer avec les précieux documents, mais ce coffre est fermé par 12 cadenas et, dans l'affolement, il ne se souvient plus où il a caché les clés !!

Vous avez 1 heure pour l'aider à retrouver les clés du coffre avant que cette collection unique ne soit emportée par les eaux. Vous devrez faire face à un enchaînement d'énigmes à résoudre pour réussir à ouvrir le coffre.

AERA - CANOPE - COMMUNE DE LUPIAC

ESCAPE GAME D'ARTAGNAN

A LA DÉCOUVERTE DU HÉROS LÉGENDAIRE

Jeu collaboratif et coopératif qui se déroule dans un temps imparti

LUPIAC
PLACE DU VILLAGE
RDV DEVANT LA STATUE
EQUESTRE

DU MERCREDI 18 AU VENDREDI 27 AOÛT
SAUF SAMEDI ET DIMANCHE

**14:00
15:30**

**8 JOUEURS MINIMUM
16 JOUEURS MAXIMUM**

6€ PAR PERSONNE - GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS.
PASS SANITAIRE REQUIS à PARTIR DE 18 ANS
GROUPE : DATE POSSIBLE SELON DISPONIBILITÉ

SUR RESERVATION
AU 05 62 09 24 09 OU 05 62 06 34 90

BOÛTE EUROPÉENNE D'ARTAGNAN | EUROPE | CANOPÉ | MUSÉE D'ARTAGNAN

La mallette de jeu nous a été offerte par l'AERA

TOURISME

La saison au Musée

Malgré une deuxième année consécutive fortement marquée par la crise sanitaire et une saison plus courte que d'ordinaire (6 mois au lieu de 8), la fréquentation ainsi que les recettes de la boutique du Musée d'Artagnan sont en nette augmentation par rapport à l'année 2020.

Le Musée a également vu le retour des groupes, une trentaine ont franchi ses portes, certains d'entre eux ayant même le plaisir de visiter le village accompagnés de Maxime Fillos.

Concernant la saison estivale l'on a pu observer une augmentation de 18% de la fréquentation par rapport à une année hors-covid, soit un total de 3877 visiteurs sur les mois de juillet et août et de 20% d'augmentation du chiffre d'affaires. Et ce malgré la mise en place du pass sanitaire et la fermeture des points de restauration et de baignade de Lupiac.

Ce sont donc au total 5817 visiteurs qui sont venus à la rencontre de d'Artagnan cette année et une dizaine de groupes sont également prévus cet hiver.

A noter également : le documentaire « La véritable histoire de d'Artagnan » diffusé au mois de juin sur Arte qui avait rassemblé plus d'un million de téléspectateurs a attisé la curiosité de nombreux visiteurs qui ont, pour certains d'entre eux, traversé la France entière dans l'unique but de découvrir l'histoire et le village de d'Artagnan.

Accueil presse

Le village a également eu le plaisir d'accueillir plusieurs blogueurs et journalistes français et étrangers cette année. Qu'il s'agisse de publications presse, comme par exemple l'article paru dans « Pyrénées magazine » pour leur édition spéciale sur les voyages en itinérance en Occitanie ou encore dans la presse espagnole pour le magazine « Viajar » Lupiac n'a pas fini de faire le tour du monde !

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir des journalistes belges venus rédiger un article pour le magazine « VLAMSE KAMPEERTOERISTEN » à paraître au printemps prochain, sans parler du duo formé par Alex et Bertrand pour leur chaîne Youtube « Café vadrouille » qui nous ont fait le plaisir de dédier tout un épisode à notre commune et qui totalise 1300 vues sur leur page dédiée !

Des médias nationaux se sont également intéressés à nous comme par exemple la radio RTL qui nous a envoyé un reporter afin de faire un sujet sur le château de Castelmoré (Marc Lafargue a même été interviewé pour l'occasion) et bien évidemment Arte avec son émission « l'invitation au voyage » qui consacre tout un numéro à l'héritage de d'Artagnan dans le Gers.

ECOLE COMMUNALE - RENTREE SCOLAIRE 2021-2022 – 34 élèves

Classe de Mme COUSTEAU Laetitia

BIZET Naël né le 04/03/2018 PS
LAMBLIN Théo né le 30/07/2018 PS
LECOEUR-DEDIEU Ely né le 12/10/2018 PS
MOLE Angélo, né le 02/05/2018 PS
SOULAN Léo né le 10/04/2017 MS
KUJAWA Juliette née le 24/03/2016 GS
MOLE Noam né le 23/05/2015 GS
ALQUIER Emilio né le 06/12/2015 CP
BIZET Tess née le 08/12/2015 CP
DOAT Axel né le 18/02/2015 CP
DUPUY Jean né le 10/02/2015 CP
DUPUY Jules né le 10/02/2015 CP
JOURDAN – CERIZOLLA Mathis
né le 05/04/2015 CP
ROBERTS Louise née le 06/02/2015 CP
SOULAN Emy née le 02/04/2015 CP

Classe de Mme BRAU Eva

COMPAN Julie née le 08/07/2014 CE1
DUPUY Marius né le 30/09/2014 CE1
JAMIER Lily née le 09/07/2014 CE1
KERVEREL Youn né le 16/03/2014 CE1
LAMBLIN Mathys né le 22/06/2014 CE1
PAUME Thibaut né le 19/10/2014 CE1
CAPO Mona née le 15/11/2013 CE2
CASSIN Mélanie née le 03/05/2013 CE2
DOAT Louan né le 16/04/2013 CE2
GOMEZ Ayanna née le 18/11/2013 CE2
PAPADOPULOS Rafael né le 16/03/2013 CE2
DELPECH – FILLOS Emmy née le 12/03/2012 CM1
JAMIER Noah né le 24/11/2012 CM1
KERVEREL Louna née le 05/05/2012 CM1
PINIER Samuel né le 22/01/2012 CM1
BARRERE Thomas né le 22/01/2011 CM2
CASSIN Lily née le 21/06/2011 CM2
PAILLAS Luc né le 02/10/2011 CM2
SANTOS Angel né le 11/08/2010 CM2

ETAT CIVIL du 1 avril 2021 au 30 septembre 2021

Naissance

William, Dany, Aron FOURDRAINE BLONDEL
né à AUCH le 12 août 2021

Parrainage civil

Aria, Eliane, Lizzy FOURDRAINE BLONDEL
née le 25 mai 2020

Mariage

Ingrid, Marie-Nicole NEGRI et Pierre-Alexandre, Jean, Philippe MÉROT
le 10 juillet 2021

Marion AÏO et Jean, Olivier, Luc AIGUILLON
le 25 septembre 2021

